

L'inflation ralentit à 6,1% en 2023



L'inflation aurait atteint +6,1% au titre de l'année 2023, après +6,6% en 2022, selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP).

Cette évolution traduit principalement le reflux des pressions inflationnistes importées et le maintien des tensions sur les prix des produits alimentaires locaux, comme les produits frais, les viandes et l'huile d'olive, sur fond du renchérissement des coûts de production, notamment de l'irrigation, des engrais et des aliments de bétail, explique le HCP dans son point de conjoncture du quatrième trimestre 2023 et des perspectives pour le premier trimestre 2024.

L'inflation sous-jacente serait, pour sa part, passée de +5,8% en 2022 à +5,9% en 2023, en lien avec la progression plus soutenue des prix des services, fait savoir la même source. Au quatrième trimestre 2023, l'inflation aurait de nouveau diminué, poursuivant son processus de décélération ininterrompu depuis trois trimestres.

La progression annuelle de l'indice des prix à la consommation aurait ralenti, pour atteindre +3,9%, après +4,9% au troisième trimestre et +6,8% au deuxième.

Ce recul limité aurait résulté d'une progression moins soutenue des prix des produits alimentaires, s'établissant à +8,1% sur un an, après avoir atteint +10,7% au troisième trimestre et d'une évolution des prix des produits non-alimentaires au même rythme du trimestre précédent, soit +1%, en glissement annuel.

L'apaisement de la hausse des prix aurait concerné toutes les composantes à l'exception de l'énergie qui aurait affiché une baisse moins marquée que le trimestre précédent (-1,5%, après -5,1%), précise le HCP.

Aide au logement : El Mansouri annonce le lancement de la plateforme « DAAM SAKANE »

Le nouveau programme d'aide au logement au Maroc, en vigueur depuis janvier 2024, cible les classes sociales et la classe moyenne. La plateforme "DAAM SAKANE" facilite l'accès à l'aide. La gestion du programme est confiée à la CDG/CNRA, avec la participation des notaires pour sécuriser les transactions. La loi de finances 2024 établit des critères d'éligibilité et des conditions de restitution de l'aide. L'objectif est de renforcer le pouvoir d'achat, stimuler l'immobilier, créer des emplois et encourager l'investissement.

HCP : la sécheresse pèse sur la croissance au premier trimestre 2024

La croissance économique au Maroc devrait ralentir au premier trimestre 2024 en raison des retards agricoles dus à la sécheresse. Hors agriculture, la croissance est estimée à 2,9%. Malgré une décélération des revenus, la demande intérieure reste le moteur principal. Les échanges extérieurs auront une contribution négative pour le troisième trimestre consécutif. La croissance économique globale est estimée à +2,4%, comparée à +3,5% l'année précédente.

Meanwhile, sur Instagram



La CDG met en vente quatre hôtels

Madaëf, société d'investissement touristique filiale de la Caisse de dépôt et de gestion (CDG), vient de mettre officiellement en vente quatre de ses hôtels situés à Marrakech et à Ouarzazate. Selon l'appel à manifestation d'intérêt (AMI), diffusé récemment, il s'agit de céder les hôtels Tichka et Riad Salam à Ouarzazate et des hôtels Tichka et Semiramis à Marrakech.

Météo au Maroc : NARSA appelle à la vigilance sur les routes

La NARSA appelle à la prudence sur les routes marocaines en raison de la réduction de la visibilité causée par les conditions météorologiques difficiles. Elle conseille aux conducteurs de respecter le Code de la route, d'entretenir leurs véhicules, de prendre des pauses pour éviter la fatigue, de réduire la vitesse, de s'adapter aux conditions routières et de rester vigilants, notamment la nuit et sur les routes mouillées.

Bancassurance : les primes d'assurances atteignent 18,3 MMDH en 2022

En 2022, la bancassurance au Maroc a progressé de 13,2%, atteignant 18,3 milliards de dirhams en primes, dépassant les courtiers d'assurances. Les assurances-vie et capitalisation représentent 96,4% de la collecte. Le secteur bancaire reste prédominant, captant 99,6% de l'apport en primes (18,2 milliards de dirhams). Les commissions pour l'activité de bancassurance ont augmenté de 8,1%, atteignant 478,4 millions de dirhams.

Approvisionnement des citoyens à hauteur de 100% en eau potable

Selon le ministre de l'Équipement et de l'Eau, Nizar Baraka, le gouvernement a veillé à ce que les stations de dessalement d'eaux de mer utilisent des énergies renouvelables afin de réduire le coût de production d'eau potable, notant que le Maroc est classé, grâce à cette approche, parmi les pays les moins coûteux en matière de dessalement d'eau au niveau mondial. Le ministre a également affirmé que le programme des stations de dessalement permettra de dépasser la situation actuelle à l'horizon 2027 et garantira de ce fait l'approvisionnement des citoyens à hauteur de 100% en eau potable dans les zones côtières.

La bancassurance au Maroc

Selon des données que vient juste de publier l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), la bancassurance au Maroc a réalisé, en 2022, un volume des primes d'assurances de 18,3 milliards de dirhams (+13,2%), dépassant pour la première fois le volume des courtiers d'assurances. Et en termes de ligne d'activité, ce sont les assurances-vie et capitalisation qui dominent cette filière avec une production de 17,6 MMDH, soit 96,4% de la collecte en bancassurance, le reste étant essentiellement réalisé en assistance.

Meanwhile, sur Instagram



Formation Professionnelle : Face à la cherté de la vie, les travailleurs réclament l'équité

Au terme des onze premiers mois de 2023, l'activité du transport aérien a affiché une bonne orientation. En atteste, à cet effet, le nombre de passagers accueillis dans les aéroports nationaux qui s'est raffermi, par rapport à fin novembre 2022, de 33,9 % pour dépasser les 24,7 millions de passagers. La DEPF qui livre ces chiffres, précise que cette progression est imputable à la hausse du trafic international de 35 % et du trafic national de 24,9 %.

La première école de l'Entrepreneuriat tient ses promesses

Le corps enseignant au Maroc, y compris dans la formation professionnelle, proteste pour des salaires et des conditions de travail améliorés. Les revendications incluent une révision salariale, la classification rétroactive des diplômes, la réduction des heures de travail, des indemnités pour les heures supplémentaires, et des clarifications sur le régime de retraite, avec des propositions pour une allocation de danger, une augmentation de l'allocation de déplacement, et la reconnaissance des compensations dans les zones désertiques.

L'information à l'ordre du jour pour les jeunes de 7 à 77 ans
E-mail : radio.lodj@gmail.com
Url : <https://www.lodj.ma>